

A la suite de ces observations incontestables du Secrétaire général, Monsieur le Président, ma délégation aimerait lui adresser certaines questions qui nous semblent importantes dans notre examen des moyens de traiter de la question de l'emplacement du siège de l'ONUDI. Naturellement, nous aimerions avoir un état complet des incidences financières que suppose l'établissement de l'ONUDI ailleurs qu'au siège des Nations Unies. Nous aimerions aussi savoir dans chaque cas d'offre d'emplacement, à quelle date toutes les installations nécessaires seraient disponibles? Le Secrétaire général pourrait aussi nous faire part de son opinion sur la question de savoir s'il serait plus facile d'établir au siège des Nations Unies plutôt qu'à un des emplacements offerts, une équipe efficace d'experts dans le domaine industriel. Nous songeons au problème du recrutement du personnel spécialisé et nous croyons que c'est une question pertinente. En tenant compte du fait que nous sommes tous convenus que l'ONUDI devrait viser à l'action, nous présumons qu'elle devra établir des rapports étroits notamment avec le groupe de la Banque mondiale et le programme des Nations Unies pour le développement. Si le siège de l'ONUDI était ailleurs qu'au siège des Nations Unies, faudrait-il établir un bureau de liaison à New York et, le cas échéant, quelles seraient les incidences financières et administratives d'un tel bureau? Enfin, Monsieur le Président, à la lumière des commentaires du Secrétaire général dont j'ai fait la lecture, quels seraient les avantages opérationnels et ~~peut-être~~ financiers de situer le siège de l'ONUDI au siège des Nations Unies pour nous permettre de profiter des services administratifs et financiers centralisés?

Il y a d'autres questions auxquelles il faudrait répondre avant de prendre une décision concernant le siège de l'ONUDI. Les questions que je viens de poser et auxquelles le Secrétaire général répondra, je l'espère, ne sont qu'un exemple. Il y en a bien d'autres. Nous espérons obtenir les renseignements en réponse à toutes ces questions. Ma délégation espère qu'une fois que tous ces renseignements seront disponibles, la première séance du Conseil du développement industriel pourra s'occuper de cette question importante. Pour ces motifs, Monsieur le Président, nous aimerions proposer formellement que le Comité vote sur la question de savoir s'il faut remettre plus ample examen de l'emplacement du siège de l'ONUDI à la première séance du Conseil de développement industriel pour qu'il fasse une recommandation à la prochaine session de l'Assemblée générale.